

abouti dans tous les autres cas. À l'heure actuelle, il n'y a que deux employés qui ont officiellement été considérés comme excédentaires.

La direction indique que 49 employés ont choisi d'accepter une offre d'indemnité de départ volontaire, qui a été faite récemment.

**6. Privilèges et immunités du personnel de soutien:**

Les associations du personnel donnent un compte rendu actualisé.

La direction fait savoir qu'une étude des politiques d'autres pays auxquelles les pratiques canadiennes sont habituellement comparées est en cours d'exécution. Bien que l'étude ne soit pas encore terminée, la conclusion préliminaire qui s'en dégage est que le Canada suit actuellement des pratiques similaires à celles de la plupart des autres pays. La direction indique qu'elle présentera prochainement une position d'ensemble sur cette question.

**7. Le tabagisme en milieu de travail:**

Les associations du personnel sont avisées de la décision du Comité de l'administration d'appliquer une politique sur le tabagisme conforme aux directives du Conseil du trésor. Tenant compte des répercussions de cette politique tant pour les fumeurs que pour les non-fumeurs, la direction a décidé de permettre de fumeur dans des endroits spécialement désignés à cette fin. Une circulaire exposant la politique du ministère a été distribuée à tous les centres de responsabilité. ABHK aura la responsabilité de l'application de cette politique.

**8. SIDA:**

La direction annonce que M. H. Singleton (ABDS) sera le nouveau coordinateur du ministère en ce qui concerne le SIDA. Elle indique aux associations du personnel que sa